



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des Relations avec les Collectivités Locales
Bureau de l'environnement**

Affaire suivie par : S. MARCOU
Téléphone : 04 67 61 61 39
Mél : sandrine.marcou@herault.gouv.fr

Montpellier, le **28 MAI 2025**

Le préfet de l'Hérault
à

Mesdames et Messieurs les membres de la
Commission de suivi de site

Objet : Réunion de la commission de suivi de site (CSS) du dépôt pétrolier GDH à FRONTIGNAN.

Je vous informe que la réunion de la Commission de suivi de site (CSS) du dépôt pétrolier GDH situé à FRONTIGNAN, se tiendra le :

le mercredi 11 juin 2025 à 14h00

en séance plénière, salle Voltaire à FRONTIGNAN

L'ordre du jour de cette réunion sera le suivant :

- 1 – approbation du compte rendu de la CSS du 21 mai 2024
- 2 – approbation de l'arrêté préfectoral de renouvellement de la composition de la CSS (n° 2024-07-DRCL-0375 du 16 juillet 2024) et du nouveau règlement intérieur
- 3 – Bilan d'activité de la société GDH pour 2024 :
 - Actions réalisées pour la prévention des risques et leurs coûts associés,
 - Bilan du système de gestion de la sécurité (SGS),
 - Compte-rendu des incidents et accidents.
- 4 – Suivi environnemental
- 5 – Présentation de l'action de l'inspection des installations classées de la DREAL en 2024
- 6 – Échanges – Questions diverses

NB : Les questions qui demanderaient un examen approfondi ou une technicité particulière pourront recevoir des réponses écrites après la CSS, communiquées avec le relevé de conclusions.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir participer à cette réunion ou de vous y faire représenter.

Le préfet,

Pour le préfet et par délégation,
la secrétaire générale

Véronique MARTIN SAINT LEON